



Séance ajournée du 26
juin 2013

Lendemain du Conseil des commissaires

Sujets

- *Message du Président*
- Évaluation du directeur général
- *Soumission - contrat de construction de la nouvelle École 032 sur la rue de l'Amérique-Française*
- Taxe scolaire - taux d'intérêt sur arrérages
- *Approbation - Budget des écoles et des centres 2013-2014*
- Adoption - Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2013-2014
- Surplus financiers cumulés des établissements
- *Adoption - Amendements au Règlement (03-01-10) - Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions*
- *Adoption - Politique d'accompagnement en développement professionnel du personnel*
- Autorisation - Mandats relatifs à l'achat de tableaux numériques interactifs par l'entremise du CSPQ
- *Approbation - actes juridiques relatifs à la cession réciproque de terrains par la Commission scolaire et la Ville de Gatineau en vue de la construction de la nouvelle École 032 sur la rue de l'Amérique-Française*
- *Approbation - modification mineure au nom de l'immeuble numéro 772-140 dans le Plan RDI 2013-2016 et dans deux actes d'établissement 2013-2014*
- Félicitations - Nomination de Mme Lorraine N. Charbonneau à titre de présidente FQDE
- Félicitations - Mme Hélène Bélisle, récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour sa persévérance et son engagement dans les services offerts aux jeunes

Message du président

Le président, M. Jocelyn Blondin, procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Évaluation du directeur général

Les membres du Conseil des commissaires ont approuvé l'évaluation proposée par le Comité d'évaluation du directeur général telle que présentée à huis clos. Le président a été mandaté d'en présenter le contenu au directeur général et de procéder aux suivis appropriés.



Soumission - Contrat de construction de la nouvelle École 032 sur la rue de l'Amérique-Française

Le contrat relatif au projet « Construction, nouvelle école 032 sur la rue de l'Amérique-Française » a été accordé à l'entreprise ayant soumis la soumission la plus basse conforme, sous réserve de l'avis juridique émis par l'étude Noël et associés relatif à la conformité des soumissions reçues.

Taxe scolaire - Taux d'intérêt sur les arrérages

Le taux d'intérêt sur les arrérages de la taxe scolaire a été maintenu à 16% pour l'année scolaire 2013-2014.

Approbation - budget des écoles et des centres 2013-2014

Les membres du Conseil des commissaires ont approuvé les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes pour l'année scolaire 2013-2014, sous réserve de réajustements qui pourront être apportés au cours de l'année selon les effectifs réels et de toutes autres modifications pouvant affecter les revenus et les dépenses des établissements.

Adoption - Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2013-2014

M. Mario Crevier, président du Comité exécutif et du Comité du budget, présente les grandes lignes du budget 2013-2014. Il précise que le budget de fonctionnement de la Commission scolaire prévoit donc des revenus et des dépenses équilibrés pour un montant de 150 133 953 \$. Il précise toutefois que la Commission scolaire est en croissance depuis plusieurs années. Il signale la construction de 4 nouvelles écoles et de 3 agrandissements en moins de 5 ans. À chacune des constructions d'école, la Commission scolaire doit composer avec les besoins de prospection de nouveaux terrains, ce qui n'est pas chose facile dans un contexte où on doit nécessairement monnayer ces acquisitions qui ne sont pas financées par le MELS. Ces opérations ont un impact direct négatif sur l'utilisation des surplus de la Commission scolaire par un gel de ceux-ci. De grands défis et de grands chantiers attendent la Commission scolaire dans les années à venir.



Un document complet présentant le budget sera déposé sur le site Internet à l'adresse suivante:
<http://www.cspo.gc.ca/budget.htm>

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2013-2014 soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le taux nominal de la taxe scolaire a été fixé à 0,26001 \$ du 100 \$ d'évaluation et le taux effectif de la taxe scolaire a été fixé à 0,23784 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'ensemble des municipalités du territoire de la Commission scolaire.

Surplus financiers cumulés des établissements

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté une résolution à l'effet que les surplus financiers cumulés par les écoles et les centres au 30 juin 2013 deviennent ceux de la Commission scolaire à cette date. Les déficits cumulés de ces écoles et centres demeurent au crédit de ces établissements avec un plan de redressement. Un mandat a été confié au Comité de vérification de la Commission scolaire d'analyser le mode de gestion des surplus financiers des établissements au cours de l'année financière 2013-2014 afin de formuler des recommandations au Conseil des commissaires.

Adoption - Amendements au Règlement (03-01-20) intitulé « Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO »

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé que les amendements au Règlement (03-01-10) intitulé « Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO » soient adoptés tels que présentés et qu'ils entrent en vigueur à la date dès leur adoption.

Adoption - Politique d'accompagnement en développement professionnel du personnel

La Politique d'accompagnement en développement professionnel a été adoptée telle que présentée.

Autorisation - Mandats relatifs à l'achat de tableaux numériques interactifs par l'entremise du CSPQ

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais participe au regroupement d'achats de tableaux numériques interactifs du Centre des services partagés du Québec et ont autorisé le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, à signer et au nom de la Commission scolaire, les mandats relatifs et les bons de commande qui en découlent.

Approbation - Actes juridiques relatifs à la cession réciproque de terrains par la Commission scolaire et la Ville de Gatineau en vue de la construction de la nouvelle École 032 sur la rue de l'Amérique-Française

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé qu'une demande d'aliénation relative à la cession d'une parcelle d'environ 4 817 m² d'un terrain, dont la désignation cadastrale porte le numéro 2 721 737, qui est adjacente à l'École secondaire de l'Île en contrepartie de la cession par la Ville de Gatineau de terrains, dont la désignation cadastrale porte les numéros 5 285 381 et 4 572 737, et de parties des lots portant les numéros 4 819 519 et 4 572 738, d'une superficie totale d'environ 9 700 m², soit adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue de la construction de l'École 032 sur la rue de l'Amérique-Française. Le Conseil des commissaires a autorisé le président et le directeur général à signer au nom de la Commission scolaire devant notaire les actes juridiques nécessaires à la cession et au transfert de propriété desdits terrains.

Approbation - Modification mineure au nom de l'immeuble numéro 772-140 dans le plan RDI 2013-2016 et dans deux actes d'établissement 2013-2014

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé que l'immeuble 772140 porte le nom de Centre Saint-Raymond et que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 ainsi que les actes d'établissement 2013-2014 soient modifiés en conséquence.

Félicitations



Les membres du Conseil des commissaires désirent adresser leurs plus sincères félicitations à:

- ◆ **Mme Lorraine Normand-Charbonneau**, directrice d'établissement depuis plusieurs années au sein de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, qui a été élue présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement (FQDE) lors de son assemblée générale annuelle le 1er juin. Bon succès dans l'accomplissement de son nouveau mandat de trois ans.
- ◆ **Mme Hélène Bélisle**, commissaire, qui a reçu, le 16 juin 2013, des mains de Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac, la médaille de l'Assemblée nationale pour sa persévérance et son engagement soutenus dans la promotion et l'offre de services aux jeunes de la Commission scolaire et ce, depuis plusieurs années. Une reconnaissance prestigieuse et bien méritée.



De la part des membres du Conseil des commissaires



Bonnes vacances!

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. À la suite de chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Pour plus de renseignements:

Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général - Service des communications Tél.: 819 771-4548 poste 850711

ou par courriel: jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca

Site Web de la CSPO: www.cspo.qc.ca

Ensemble vers la réussite